

Les mat' des Glières

4 - 6 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire

DANS TA VALISE :

- Le doudou

Plateau des Glières

REF : 074 017 001

Le Plateau des Glières, un endroit rempli de mystères et d'aventures. Entre découvertes et créations, laissons le dé magique décider de la journée...

Une semaine, un thème, un monde imaginaire et des activités telles que : visiter une **ferme d'alpage**, construire des **cabanes**, faire des **balades**, monter à dos de **poney**, visiter le plateau des Glières et encore pleins d'autres choses...
Une équipe pleine de bonne humeur pour un séjour inoubliable !

Spécial 14 jours : une journée **baignade à Annecy**.



Plateau des Glières

LE SITE



Ancienne ferme d'alpage entièrement réaménagée pour l'accueil de groupes d'enfants en toutes saisons. Le centre a une capacité d'accueil de 64 enfants. Au rez-de-chaussée, il y a la salle à manger, 2 salles d'activités et les locaux techniques. À l'étage, 13 chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires. Les chambres et les salles lumineuses et spacieuses ouvrent sur un vaste espace de jeu.



Dans les couloirs, des fresques décorent les lieux. Elles sont accompagnées de textes de philosophes, de penseurs... Ces peintures réalisées par l'artiste Kaviiik, ont pour thème l'eau et la citoyenneté, elles sont là pour faire rêver mais aussi pour questionner. Elles peuvent être le support de différentes activités.

LES ACTIVITÉS

PONEY : (1 séance)

Régulièrement, tout au long du séjour, par petits groupes (6 enfants), les enfants iront à la découverte des poneys.

Il s'agit d'abord de découvrir l'animal et le matériel : seller, caresser, brosser

Les 13 poneys habitent aussi à la Métralière, ce qui permet aux enfants d'avoir un suivi quotidien (donner à manger, brossage, soins ...).

L'activité poney est encadrée par un animateur diplômé d'Etat.

VISITE DES ALPAGES :

Idéalement situé, le centre permet de découvrir le plateau sous forme ludique : les fermes d'alpage et la fabrication du reblochon, la traite des vaches, les plantes, les animaux...



AUTRES ACTIVITÉS :

- Découverte de la nature et de l'environnement.
- Activités sportives, grands jeux, rallye...
- Découverte de la faune et de la flore.
- Découverte du milieu montagnard par la pratique d'activités de pleine nature, randonnées, construction de cabanes.

>> Les activités seront mises en place en respectant le rythme de vie de chacun.

BAIGNADE À ANNECY (POUR LES SÉJOURS DE 14 JOURS) :

Il s'agit de se baigner dans le lac d'Annecy, si les conditions météo le permettent...

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci éducatif tout en veillant à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train et/ou en car jusqu'à Annecy, puis votre enfant continuera son voyage vers le centre de la Métralière en car.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Au sein du centre de vacances de la Métralière, les enfants découvriront une cuisine à la fois traditionnelle et insolite qui sort complètement des codes de la restauration collective.

L'équipe, passionnée par la cuisine du monde, s'efforce de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.

Désireux d'utiliser des produits frais, de saison et en circuit court, les cuisiniers du centre élaborent des repas équilibrés et variés, tout en veillant à respecter les régimes alimentaires médicaux, ainsi que dans la mesure du possible les convictions religieuses et philosophiques (tant que celles-ci n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective).

Dans une optique éducative et dans le but de faire voyager les enfants, ils découvriront les richesses culinaires de notre pays, ainsi que celles d'autres parties du monde...

Lors des repas, nos animateurs-trices veillent à ce que les enfants goûtent de tout, mangent à leur faim et participent activement au débarrassage et au nettoyage des tables.

À vos couverts ! Et bon appétit !

HYGIÈNE

Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.

Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de **marquer les vêtements au nom de votre enfant**.

Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.



ARGENT DE POCHE

Une somme de 10€ pour l'ensemble du séjour est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 18h30 en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée.

AVANT LE DÉPART

La convocation au séjour vous sera communiquée 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG "la lettre aux enfants", ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Dossier validé sous votre espace client VACANCES POUR TOUS

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...



TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne et/ou brosse	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
POUR LES ACTIVITÉS					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets	1				
Maillot de bain	1				
Nu-pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	1				
Sac à linge sale	1				
AUTRES					